**Labellisation E3D**

La labellisation E3D (Ecole ou Etablissement en Démarche globale de Développement Durable) s’inscrit dans le cadre de la 5e mesure, engager les écoles et les établissements dans une démarche globale de développement durable.

L’éducation au développement durable est une priorité ministérielle et pour cela, huit mesures ont été définies suite aux rencontres entre le Ministre de l’Education Nationale et les élus des CAVL, et seront mises en place progressivement dans chaque établissement scolaire :

1. Faire de chaque école et établissement un lieu ouvert à des activités liées à la biodiversité
2. Elire un éco-délégué par classe de collège et de lycée
3. Consacrer une séance annuelle complète des instances lycéennes aux thématiques liées au développement durable
4. Intégrer les élus lycéens aux comités de pilotage académiques de l’éducation au développement durable
5. Engager les écoles et les établissements dans une démarche globale de développement durable
6. Etudier le changement climatique et la biodiversité dans les nouveaux programmes du lycée et enrichir ceux de l’école et du collège
7. Intégrer les enjeux du développement durable dans tous les diplômes des voies technologique et professionnelle
8. Créer un prix EDD 2030 pour soutenir les meilleurs projets menés dans les écoles, collèges et lycées dès l’année scolaire 2019-2020

Ce label permet d’attester du lancement d’un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat. C’est en impliquant toute une communauté scolaire dans une démarche éco-responsable au quotidien que ce projet contribue à la formation des citoyens responsables de demain.

Ce label récompense l’entrée en démarche selon trois niveaux :

**1. Engagement de la démarche :** Le projet prend en compte les relations entre l’environnement, la société, l’économie. La démarche est en phase d’inscription dans le projet de la structure scolaire. Les partenaires territoriaux sont choisis et le dialogue avec eux est engagé.

**2. Approfondissement :** Aux critères du niveau engagement s’ajoute la formation des personnels d’enseignement et d’encadrement ainsi que des actions de valorisation et de communication sur la démarche.

**3. Déploiement :** Ce dernier niveau reconnaît l’adhésion de l’ensemble de l’école ou de l’établissement à une stratégie durable pérenne.

L'obtention de ce label marque la volonté partagée avec les collectivités de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

L’académie de Lyon s’est emparée de cette politique de labellisation dès 2013 dans les collèges. La labellisation E3D a évolué pour désormais s’étendre à l’échelle d’un territoire dans la perspective du parcours de l’élève de la maternelle au lycée dans les voies générale, technologique et professionnelle ainsi qu'aux centres de formation d'apprentis.

Aujourd’hui l’académie de Lyon compte 175 établissements labellisés, parmi eux 47 écoles, 87 collèges et 41 lycées.

Le jeudi 19 septembre, à l’université de Lyon (7e arrondissement), a eu lieu la cérémonie de remise des labels pour 34 établissements parmi les 175 :

Le tableau suivant présente les établissements en lien avec les trois niveaux cités ci-dessus.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Engagement** | **Approfondissement** | **Déploiement** |
| 1 école  8 collèges  1 lycée | 7 écoles  8 collèges  5 lycées | 2 collèges  2 lycées |

A cette occasion, les lauréats de deux concours académiques recevront également leur prix.

* Le concours « les Experts du papier », en partenariat avec Citéo, récompense des actions originales et innovantes de communication sur le recyclage du papier à destination des écoles, collèges et lycées ;
* Le concours des « Jeunes pour l’eau » en partenariat avec Teragir, récompense des équipes d’élèves lycéens ayant répondu à une problématique innovante sur la question de l’eau.

**Les lauréats du concours « les Experts du papier »**

*Dans la catégorie « Ecole » :*

L’Ecole primaire Paule et Joseph Thioller à Saint-Étienne (42) pour son projet de réalisation de consignes de tri explicites

*Dans la catégorie « Collège » :*

Le Collège Louis Armstrong à Beynost (01) pour son projet intitulé « Trions, enfants de la patrie ! »

*Dans la catégorie « Lycée » :*

Le Lycée général et technologique de la Côtière à La Boisse (01) pour sa vidéo intitulée « Une seconde vie pour le papier du lycée »

Mention spéciale pour l’originalité

*Dans la catégorie « Ecole » :*

L’Ecole élémentaire Langevin-Laurès à Pierre Bénite (69) pour l’ensemble de sa campagne intitulée « Il faut recycler le papier pour nous sauver »

*Dans la catégorie « Collège » :*

Le Collège Daisy George Martin à Irigny (69) pour sa vidéo intitulé « La liberté d’être responsable »

*Dans la catégorie « Lycée » :*

Le Lycée général et technologique La Martinière Diderot à Lyon (69) pour ses projets de design réalisés par les BTS design produit

**Les lauréats du concours des « Jeunes pour l’eau »**

Lycée Charlie Chaplin à Décines

Liste des établissements (pdf)

**Le programme de la journée du 19 septembre 2019 :**

**9h00** Présentation de la journée

**9h30** Forum et marché des idées, animé par les lauréats pour échanger sur les démarches et les pratiques. L’exposition des travaux restera accessible toute la journée.

**12h00**  Déjeuner

**13h30** Accueil musical

**14h00-16h00** Remise des prix et des diplômes : E3D et prix des concours « Les experts du papier » et le « Stockholm Junior Water Prize ».

Liens vers le national

<http://www.ac-lyon.fr/pid33317/l-education-developpement-durable.html>